

PROJET ÉOLIEN DE JUMEL

UN MOT DU CONSEIL MUNICIPAL DE JUMEL

Depuis 2013, Nouvergies étudie l'opportunité de développer un parc éolien sur notre commune.

Afin de proposer un projet qui correspond à nos attentes, Yasmina SEMLALI et Julia BASTIDE de Nouvergies ont engagé une démarche de concertation avec l'équipe concertation de Mazars.

Nous avons eu plusieurs occasions d'échanger autour du projet – lors d'un forum d'information et d'une réunion qui visait à nous partager la vision générale des habitants sur l'éolien et le projet. Vous avez été plusieurs à participer et vous intéresser au projet, nous vous en remercions !

La démarche de concertation se poursuit et se concrétise grâce à des ateliers de co-construction qui permettront d'aborder des sujets qui nous tiennent à cœur : la biodiversité et le paysage.

Le mercredi 3 mars, nous avons échangé ensemble autour de la biodiversité à Jumel, vous retrouverez des éléments de ce moment dans cette lettre d'information. Nous savons que certains n'ont pas pu participer à cet événement, nous espérons que prochainement les conditions sanitaires nous permettront d'organiser des moments accessibles à tous !

Nous espérons vous voir nombreux pour la suite de la démarche, nous avons besoin de chaque habitant de Jumel pour faire avancer ce projet !

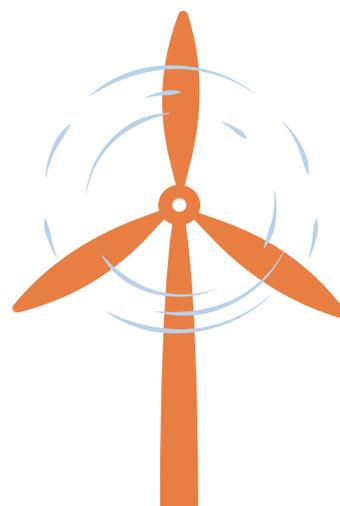
Respectueusement,

**Le conseil municipal
DE JUMEL**



LA COMMUNE D'ESTRÉES-SUR-NOYE REJOINT LE PROJET !

Suite à la délibération favorable du conseil municipal d'Estrées-sur-Noye, la commune rejoint le projet éolien développé par Nouvergies. La démarche de concertation se poursuivra avec les habitants de Jumel et d'Estrées-sur-Noye.



NOUVERGIES



énergies
renouvelables



LA BIODIVERSITÉ À JUMEL

**Le bureau d'étude indépendant
ALCED'O Environnement mène
une étude écologique sur le
territoire, mais à quoi sert-elle ?**

ETUDIER les enjeux et sensibilités du territoire sur la faune et la flore

ANALYSER les impacts sur ces enjeux afin d'émettre des préconisations pour éviter, réduire ou compenser les impacts résiduels

ET CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

1

ETUDE PRÉLIMINAIRE :
le bureau d'étude recueille des informations bibliographiques sur la faune et la flore du territoire à l'aide des données de Picardie Nature.

2

INVENTAIRE SUR SITE :
l'écologue effectue des visites sur la commune pour comptabiliser les espèces présentes (par comptage à vue ou par détection thermique).

3

ANALYSE DES IMPACTS :
en fonction des enjeux identifiés, il convient de mettre en évidence les impacts et d'y apporter des mesures correctrices.

Aujourd'hui, l'étude écologique en est au stade d'inventaire sur site.

Plusieurs sorties sont prévues afin d'étudier les espèces sur un cycle biologique complet.

Nous pourrions vous communiquer de nouveaux résultats après la période estivale !

Afin d'accompagner les mesures correctrices du bureau d'étude, des mesures d'accompagnement peuvent être mise en place pour apporter un soutien financier à des actions identifiées dans le cadre de plans de biodiversité et de paysage, mais aussi de sensibilisation du public à la protection de l'environnement.

Dans ce cadre, lors de l'atelier de co-construction du mercredi 3 mars 2021, le conseil municipal et les habitants ont proposé les idées de mesures présentées dans le tableau ci-contre.

QUE PRÉFÉREZ-VOUS ? (Cochez les propositions que vous intéressez)

OBJECTIFS DE LA VILLE DE JUMEL	PROPOSITIONS DE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
Réduire les émissions de CO2, en réduisant les consommations énergétiques	<input type="checkbox"/> Aménager un circuit à mobilité douce (vélos)
	<input type="checkbox"/> Installer des vélos électriques avec bornes
	<input type="checkbox"/> Installer une borne de voitures électriques
	<input type="checkbox"/> Sensibiliser les habitants au photovoltaïque
	<input type="checkbox"/> Installer un éclairage LED sur la voie publique
	<input type="checkbox"/> Rénover la salle communale
Préserver et favoriser la biodiversité à Jumel	<input type="checkbox"/> Isoler les bâtiments publics
	<input type="checkbox"/> Refleurir la commune
	<input type="checkbox"/> Planter des haies pour limiter les impacts visuels
	<input type="checkbox"/> Lancer une opération de nettoyage de la commune
	<input type="checkbox"/> Sensibiliser les habitants au compostage
	<input type="checkbox"/> Sensibiliser les habitants au zéro déchet
Promouvoir l'autosuffisance responsable pour les habitants	<input type="checkbox"/> Installer un composteur pour la commune
	<input type="checkbox"/> Organiser une formation CPIE autour du potager
	<input type="checkbox"/> Créer un jardin partagé bio
	<input type="checkbox"/> Créer un jardin d'arbres fruitiers
	<input type="checkbox"/> Organiser un atelier balade cueillette
	<input type="checkbox"/> Organiser un atelier sur l'agriculture bio

Quelles autres propositions proposez-vous de mettre en place ?

.....

.....

Vous pouvez découper cette partie de la lettre d'information et venir la déposer en mairie !



LES PROCHAINES ACTIONS DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION

Afin d'échanger autour des variantes de trames d'implantation et des mesures paysagères à mettre en place, **nous avons le plaisir de vous inviter :**

ATELIER DE CO-CONSTRUCTION N°2

**Le mercredi 26 mai 2021
à la salle communale de Jumel**

Nous vous tenons informés des modalités de l'événement en fonction des avancées de la crise sanitaire.

Afin d'organiser au mieux votre venue, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en vous connectant sur le site du projet **www.projet-eolien-jumel.fr** ou en contactant **Emilie PERRIN :**
06 67 12 38 21 - emilie.perrin@mazars.fr

Vous avez des suggestions ou des attentes particulières vis-à-vis de l'implantation des éoliennes et du paysage, écrivez les ci-dessous et déposez la page en mairie !
